

Sujet : [INTERNET] enquete publique projet eolien de la grande plaine pleurs.

De : >

Date : 22/02/2022 à 14:34

Pour : ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr

A l'attention de monsieur le commissaire enquêteur.

Bonjour, face au développement devenu il semblerait implacable de l'éolien sur notre territoire, n'est il pas le moment de faire une pause ?,

Peser le pour et le contre, et en définitive demander l'avis de la population. A ce rythme dans quelques années la plaine champenoise ne sera peut être plus qu' 'un immense parc éolien

Je reconnais volontiers que la transition énergétique est une évidence, cependant la champagne fait partie de la région grand est , aussi un effort de chaque département doit être fait a mon sens. L'Energie étant le problème de tous. Tout est question d'échelle la plaine champenoise n'a pas vocation à accueillir toutes les éoliennes futures, et ses habitants a en supporter seuls les préjudices.

Par ailleurs si l'Unesco a classée le vignoble, et mis en place une zone d'exclusion, je voudrais ici attirer l'attention sur le fait que le sous sol champenois conserve en lui des restes conséquents et rares de l'histoire de l'humanité, les découvertes faites sur le site de faux Frenay en sont une preuve, et les richesses archéologiques de son sous sol plus à démontrer. Aussi cela est il compatible avec les excavations que demande l'implantation d'éoliennes en grand nombre ?

Les couloirs de migrations sont aussi à prendre en considération, et les bridages ou autres méthodes qu' avance abo Wind en ce sens me semblent légers.

D' autre part des études sur la sante sont en cours, et face au peu de recul que nous ayons encore à ce sujet, je pense que le principe de précaution est d'actualité

Aussi vous l'aurez compris je ne suis pas très enthousiaste à l'idée d'un nouveau parc à pleurs. Je vous serez donc grès de prendre note de mon opposition au projet.
cordialement Un pleuriot.